Mashteuiatsh
BULLETIN D'INFORMATION
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

PISHIMUSS | DÉCEMBRE 2015 VOLUME 28, NUMÉRO 4

DANS CE NUMÉRO

Période des fêtes 1
Une œuvre d'Eve-Eden Blacksmith pour illustrer la carte de Noël 2
Panneaux d'identification d'ilnussi 2
Rencontres publiques mensuelles 2
Programme d'initiatives individuelles et communautaires 2
Postes vacants au Conseil consultatif des aînés et au Conseil consultatif des femmes 3
Entente Mashteuiatsh - Hydro-Québec 2015 4
La qualité au cœur des priorités de Santé et mieux-être collectif 4
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan mis en demeure par le Conseil de la Nation huronne-wendat 5
Consultations infirmières au Centre de santé accessibles à la population 5
Abolition du service de police de Mashteuiatsh 6
Profil de la main-d'œuvre des Pekuakamiulnuatsh 8
Croque-livres, une initiative parfaite pour les mordus de lecture! 8
Chronique juridique 9
Nouvelle directrice de l'école secondaire Kassinu Mamu 10
Chronique de l'école Kassinu Mamu 10
Activité d'accueil des nouveaux étudiants du programme Nishkatsh upahuatsh 11
Programmes d'habitation 2016-2017 11
Centre de santé 12
Pour apprécier pleinement l'hiver sans mauvaise surprise! 12

Période des fêtes

Services de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
Tous les bureaux de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan seront fermés pour la période des fêtes **à compter de midi le 23 décembre 2015, et ce, jusqu'au 4 janvier 2016 inclusivement**. L'horaire habituel pour tous les services reprendra le mardi 5 janvier 2016.

Santé et mieux-être collectif
Pour un soutien immédiat pendant la fermeture des bureaux, il sera possible de joindre Info-Santé et Info-Social en tout temps en composant le **8-1-1**. Pour la protection de la jeunesse, le numéro d'urgence à composer est le 1 800 463-9188.

Travaux publics et habitation (urgence)
En cas d'urgence ou de problèmes majeurs seulement, il sera possible de joindre l'ouvrier de garde au 418 671-2048 (téléphone cellulaire) ou au 418 630-5688 (téléavertisseur).

Collecte des matières récupérables et des ordures
Durant la période des fêtes, la collecte des matières récupérables (bac bleu) aura lieu le mardi 22 décembre 2015, alors que l'enlèvement des ordures ménagères aura lieu le mardi 29 décembre 2015, toujours à partir de 8 h.

Secours d'urgence
Nous vous rappelons que pour obtenir rapidement du secours d'urgence des pompiers, ambulanciers ou policiers, vous devez composer le **9-1-1**.

Pour joindre un policier de la Sécurité publique de Mashteuiatsh en tout temps, vous pouvez composer le 418 275-3333.

« Tshima milupaliek ume Nipaimahanan mahk Utshemitunan! »

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Une œuvre d'Eve-Eden Blacksmith pour illustrer la carte de Noël

C'est l'œuvre d'Eve-Eden Blacksmith, 15 ans, qui a été choisie pour apparaître sur la carte de Noël 2015 de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. L'œuvre a été réalisée lors d'un cours d'art à l'école Kassinu Mamu de Mashteuiatsh. La jeune artiste a reçu une carte-cadeau chez Megaburo Saint-Félicien afin de se procurer du matériel artistique. Félicitations Eve-Eden!

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est fier d'encourager et de mettre en valeur le talent de cette jeune artiste. Produite en quelques centaines d'exemplaires, la carte de Noël est envoyée à chaque année par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à plusieurs collaborateurs, partenaires et amis de la communauté.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Panneaux d'identification d'ilnussi

Ainsi que vous avez pu le remarquer, nous avons procédé au démantèlement des anciens panneaux d'identification situés aux entrées nord et sud de la communauté pour les remplacer par de nouveaux panneaux. Ces nouveaux panneaux sont inspirés de ceux installés plus tôt cette année sur les différents axes routiers permettant l'accès au Nitassinan.

Nous prévoyons leur mise en place au cours des prochains jours, soit d'ici le début de l'année 2016.

Source : Bureau du développement de l'autonomie gouvernementale

Rencontres publiques mensuelles

Les rencontres publiques mensuelles se poursuivront en 2016 à la salle communautaire, habituellement le deuxième mercredi de chaque mois. Ces rencontres publiques portent sur les plus récents dossiers et décisions ou encore sur un sujet déterminé. Consultez le *Calendrier* du site Web www.mashteuiatsh.ca pour connaître les dates des prochaines rencontres.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Dernière date limite de dépôt : 15 janvier 2016

Programme d'initiatives individuelles et communautaires

Une dernière date limite de dépôt des demandes est fixée pour le Programme d'initiatives individuelles et communautaires (PIIC) qui fait l'objet d'une révision. Les Pekuakamiulnuatsh ainsi que les groupes, comités, associations et organismes sans but lucratif de Mashteuiatsh peuvent présenter une demande dans le cadre du PIIC, pour une initiative ou un projet s'inscrivant dans l'un ou l'autre des volets, soit *Communautaire*, *Culture* et *Loisirs et sports*.

Les gens qui désirent présenter une demande doivent se procurer un formulaire à la réception du Centre de santé, du Centre administratif ou de la Maison de la famille Shaputuan Puamun. Le formulaire doit par la suite être déposé à la Maison de la famille Shaputuan Puamun avant la prochaine date limite qui est le 15 janvier 2016 (12 h).

Les gens peuvent obtenir de l'information complémentaire ou de l'assistance auprès de l'organisateur communautaire, François Buckell, au 418 275-5386, poste 722 ou au 418 637-2552.

Source : Santé et mieux-être collectif

Postes vacants au Conseil consultatif des aînés et au Conseil consultatif des femmes

Un poste au Conseil consultatif des aînés et deux postes au Conseil consultatif des femmes sont récemment devenus vacants.

> Rappelons que tout en s'inspirant du mode traditionnel de prise de décision, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite, par la mise en place des trois conseils consultatifs (aînés, femmes, jeunes), favoriser le rapprochement, le partage des connaissances, la transmission intergénérationnelle et la concertation. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan entend impliquer davantage les conseils consultatifs dans la prise de décision dans certains domaines (enjeux), conformément aux visées de mise en œuvre progressive et planifiée du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale et dans la préparation à l'exercice des compétences en vue du futur traité.

Afin de pourvoir ces postes vacants, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan invite les aînés et les femmes à poser leur candidature avant le **lundi 11 janvier 2016 à 16 h 30**. Pekuakamiulnuatsh Takuhikan se réserve le droit de procéder à une sélection parmi les personnes qui auront soumis leur candidature. Rappelons qu'un candidat ne peut être sélectionné que pour un seul conseil consultatif.

	Conseil des aînés	Conseil des femmes
Nombre de sièges	Recherche d'un (1) candidat, homme ou femme, pour pourvoir le poste vacant	Recherche de deux (2) candidates pour pourvoir les postes vacants
Critères	✓ Avoir 60 ans et plus en janvier 2016 ✓ Être membre de la bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean et résider à Mashteuiatsh (ou municipalités voisines de Roberval et Saint-Prime) ou en territoire depuis au moins deux ans ✓ Démontrer un intérêt pour les affaires publiques ✓ Ne pas avoir été déclaré coupable d'un acte criminel ou avoir obtenu un pardon	✓ Être une femme et avoir 18 ans et plus en janvier 2016 ✓ Être membre de la bande des Montagnais du Lac-Saint-Jean et résider à Mashteuiatsh (ou municipalités voisines de Roberval et Saint-Prime) ou en territoire depuis au moins deux ans ✓ Démontrer un intérêt pour les affaires publiques ✓ Ne pas avoir été déclarée coupable d'un acte criminel ou avoir obtenu un pardon
Mandat	De la date de nomination jusqu'à une date à déterminer	
Pour soumettre sa candidature	Remplir le formulaire disponible au 1671, rue Ouiatchouan ou sur le site Web www.mashteuiatsh.ca et le soumettre avant le lundi 11 janvier 2016 à 16 h 30	
Information complémentaire	Stéphane Germain, vice-chef aux relations communautaires 418 275-5386, poste 441	

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Entente Mashteuiatsh - Hydro-Québec 2015

Le 30 octobre 2015, le chef Gilbert Dominique apposait sa signature, au nom de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, à l'Entente Mashteuiatsh - Hydro-Québec 2015 intervenue avec la société d'État. La négociation de cette entente avait été initiée en 2012 en marge des projets de ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île et du parc éolien de la Rivière-du-Moulin.

L'entente permet, entre autres, de renouveler les relations mutuelles et le financement, au montant annuel de 120 000 $, du comité-conjoint Mashteuiatsh - Hydro-Québec, de régler certaines modalités de remboursement de la participation d'Hydro-Québec dans la société en commandite Minashtuk et de renouveler le contrat d'achat d'électricité pour une période de vingt ans.

Elle prévoit aussi la création d'un fonds de développement économique et communautaire de 4 millions $ et le versement à Mashteuiatsh d'un montant de 860 000 $ pour le passage de la ligne Chamouchouane–Bout-de-l'Île et d'un montant de 170 000 $ pour le passage de la ligne Rivière-du-Moulin.

Les parties se sont également entendues pour fixer à 2 % le facteur d'indexation annuelle de l'entente Mashteuiatsh 2001, pour abroger une clause de prix de base garanti et sur le remboursement des frais de négociation d'une valeur de 200 000 $.

De plus, l'entente traite de l'octroi de contrats à Mashteuiatsh relativement aux deux projets de ligne ainsi qu'à l'exploitation du poste Chamouchouane et de la reconduction du contrat de fourniture des services alimentaires et d'entretien sanitaire de la résidence Péribonka.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est satisfait de l'issue de cette négociation et de la qualité de sa relation avec Hydro-Québec qui dure depuis maintenant plus de vingt ans.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

La qualité au cœur des priorités de Santé et mieux-être collectif

C'est dans un souci constant de dépassement que la direction Santé et mieux-être collectif (SMEC) de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'est engagée dans une démarche d'accréditation auprès d'un organisme appelé Agrément Canada.

L'agrément, c'est la reconnaissance qu'un établissement s'implique dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins et des services qui sont offerts à la population.

Une telle démarche implique de jeter régulièrement un regard objectif, mais aussi subjectif, sur les besoins de la population, afin d'offrir des soins et services qui répondent à la réalité des personnes qui les utilisent. Afin de respecter cet engagement, la direction Santé et mieux-être collectif continuera d'effectuer des enquêtes et des sondages externes. La nouveauté réside dans le fait qu'elle a installé, au sein de ses différents établissements, des boîtes à suggestions pour ses usagers, afin qu'ils puissent partager leurs idées ainsi que leurs suggestions d'amélioration. La clientèle peut retrouver ces boîtes dans la salle d'attente du Centre de santé, à l'entrée du Centre Tshishemishk, au Centre Amishkuisht ainsi qu'à la Maison de la famille. Les usagers ainsi que les familles sont encouragés à faire part de leur opinion; leur participation est essentielle!

Par le fait même, sachez que l'ensemble des équipes se mobilisent et s'engagent pleinement depuis déjà plusieurs mois afin d'atteindre tous les objectifs. La visite d'Agrément Canada, effectuée par deux évaluateurs, aura lieu au mois d'octobre 2016. L'opinion de certains usagers pourrait être demandée lors de cette visite. La direction Santé et mieux-être collectif se fera un plaisir de tenir la population informée des résultats qui découleront de cette visite. Pour le moment, sachez que nous poursuivons toujours l'objectif de vous offrir les meilleurs soins et services qui soient.

Tous les employés de la direction Santé et mieux-être collectif profitent de l'occasion pour souhaiter à l'ensemble des Pekuakamiulnuatsh un excellent temps des fêtes!

Source : Santé et mieux-être collectif

Nitassinan Mashteuiatsh Pekuakamiulnuatsh

Affichage sur Nitassinan

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan mis en demeure par le Conseil de la Nation huronne-wendat

Mis en demeure par le Conseil de la Nation huronne-wendat, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan n'entend aucunement retirer les panneaux d'identification qu'il a installés cet automne sur les routes 169 et 175 dans la réserve faunique des Laurentides et sur la route 155 qui mène à La Tuque.

Dans une lettre adressée au chef Gilbert Dominique le 11 novembre 2015, le grand chef de la Nation huronne-wendat, Konrad Sioui, dit agir à titre de propriétaire et gardien du territoire coutumier de la Nation huronne-wendat et demande le retrait des quatre panneaux installés dans ces secteurs. Rappelons que la Nation huronne-wendat revendique un territoire exclusif allant du Lac-Saint-Jean à la frontière américaine, et du Saguenay au Saint-Maurice.

« *Konrad Sioui laisse entendre encore une fois que le sauf-conduit du général Murray de 1760, interprété comme ayant une valeur de traité, aurait procuré aux Hurons-Wendat des droits de propriété exclusifs sur le territoire, supérieurs à ceux des autres nations autochtones. Pourtant, la Cour suprême du Canada, dans son jugement rendu en 1990 concernant cette affaire, a clairement conclu à l'inexistence d'un droit de propriété ou d'exclusivité de la Nation huronne-wendat sur le territoire* », a mentionné le chef des Pekuakamiulnuatsh, Gilbert Dominique.

À la lecture du sauf-conduit du général Murray de 1760, il est facile de comprendre qu'aucun tribunal n'aurait osé étirer l'interprétation des droits accordés par la Couronne britannique pour la protection des Hurons jusqu'au niveau auquel en arrive Konrad Sioui.

Voici d'ailleurs l'entièreté du texte de ce sauf-conduit :

> PAR LES PRÉSENTES, nous certifions que le CHEF de la tribu des HURONS, étant venu à moi pour se soumettre au nom de sa nation à la COURONNE BRITANNIQUE et faire la paix, est reçu sous ma protection lui et toute sa tribu; et dorénavant ils ne devront pas être molestés ni arrêtés par un officier ou des soldats anglais lors de leur retour à leur campement de LORETTE; ils sont reçus aux mêmes conditions que les Canadiens, il leur sera permis d'exercer librement leur religion, leurs coutumes et la liberté de commerce avec les Anglais : nous recommandons aux officiers commandant les postes de les traiter gentiment.

Tel que l'a recommandé récemment un juge de la Cour fédérale dans une autre affaire concernant les Hurons-Wendat, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan invite une nouvelle fois, malgré les circonstances, le Conseil de la Nation huronne-wendat à amorcer des discussions ouvertes et constructives afin de concilier les droits des deux nations sur le territoire, dans le respect du contexte historique relié à l'utilisation du territoire.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Consultations infirmières au Centre de santé accessibles à la population

Santé et mieux-être collectif informe la population d'un nouveau fonctionnement pour le Centre de santé lors des consultations infirmières au service courant qui sera en vigueur à compter du **5 janvier 2016**.

Qu'est-ce qu'une consultation infirmière au service courant?

Il s'agit du service offert par une infirmière permettant de recevoir des conseils sur votre santé, des traitements de façon ponctuelle ainsi qu'un accompagnement dans vos épisodes de soins. Ce service est offert par deux infirmières qualifiées qui ont à cœur l'amélioration de l'état de santé des Pekuakamiulnuatsh.

Horaire des consultations infirmières	
Sans rendez-vous : Lundi au vendredi entre 7 h 45 et 11 h 30	Avec rendez-vous : Lundi au jeudi entre 13 h et 16 h

Pour les consultations en après-midi, vous devez prendre rendez-vous en composant le 418 275-5386, poste 350. Ceci signifie qu'en après-midi, il ne sera donc pas possible d'obtenir une consultation infirmière sans un rendez-vous pris préalablement.

Ces changements visent à offrir un service de qualité à la population, et ce, de façon continue.

Source : Santé et mieux-être collectif

Abolition du service de police

C'est avec déception que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a pris la décision le 20 novembre dernier d'abolir son service de police à compter du 31 mars 2016. Une rencontre publique d'information et une émission spéciale à la radio locale se sont tenues le 16 décembre pour expliquer en détails les éléments qui ont mené à cette décision.

Tel que mentionné, il ne s'agit pas d'une question de confiance envers le corps de police de Mashteuiatsh ni de qualité de services, mais plutôt une question de sous-financement. Pour le Conseil des élus, la gestion rigoureuse des fonds de la communauté constitue un élément fondamental d'une saine gouvernance et de l'autonomie financière de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh. De façon unanime, pour l'ensemble des élus, il était hors de question de poursuivre les opérations du service de police dans la perspective actuelle, qui risque de causer des impacts à long terme sur les finances et sur l'ensemble des services de l'organisation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Déficit et situation budgétaire

Le financement du service de police de Mashteuiatsh n'a subi aucune augmentation de 2008 à 2013. Depuis 2014, il a été augmenté d'environ 13 000 $ annuellement, soit une hausse de 1,1 %, et ce mode de financement est fixe jusqu'en 2018.

Jusqu'à ce jour, le déficit du service de police de Mashteuiatsh a atteint 1,6 million $. Pour l'année 2015-2016 en cours, il est prévu un déficit additionnel de 300 000 $ et des déficits encore plus importants pour les deux prochaines années, jusqu'en 2017-2018, en tenant compte qu'une nouvelle convention collective remontant au 1er avril 2013 doit être convenue avec le syndicat des policiers de Mashteuiatsh.

Historique revenus et dépenses de la Sécurité publique

	1 avril 2006 au 31 mars 2007	1 avril 2007 au 31 mars 2008	1 avril 2008 au 31 mars 2009	1 avril 2009 au 31 mars 2010	1 avril 2010 au 31 mars 2011	1 avril 2011 au 31 mars 2012	1 avril 2012 au 31 mars 2013	1 avril 2013 au 31 mars 2014	1 avril 2014 au 31 mars 2015	Prévision 2015-2016	Prévision 2016-2017	Prévision 2017-2018
Revenus												
Sécurité publique du Canada	560 560	572 000	624 000	624 000	624 000	624 000	624 000	624 000	630 903	637 910	645 021	652 240
Min. Séc. publique du Québec	517 440	528 000	576 000	576 000	576 000	576 000	576 000	860 514	582 372	588 840	595 404	602 068
Autres revenus	2 610	1 211	7 144	11 859	85 808	8 903	5 124	6 006	2 273	5 833	1 200	1 200
Total des revenus	1 080 610	1 101 211	1 207 144	1 211 859	1 285 808	1 208 903	1 205 124	1 490 520	1 215 548	1 232 583	1 241 625	1 255 508
Total des dépenses	1 040 965	1 192 771	1 259 740	1 219 309	1 352 050	1 210 816	1 370 200	1 704 808	2 440 885	1 532 583	1 623 117	1 691 393
Surplus / déficit de l'année	39 645	(91 560)	(52 596)	(7 450)	(66 241)	(1 914)	(165 076)	(214 288)	(1 225 337)	(300 000)	(381 492)	(435 885)
Remboursement du déficit	-	-	-	-	-	-	178 203					
Surplus / déficit cumulé	39 645	(51 915)	(104 511)	(111 961)	(178 202)	(180 116)	(166 989)	(381 277)	(1 606 614)	(1 906 614)	(2 288 106)	(2 723 991)

Notes :
- En 2013-2014, une contribution spéciale de 284 500 $ a été octroyée par le gouvernement du Québec pour l'acquisition de certains équipements, de véhicules et pour de la formation. Aucun salaire n'était admissible.
- Une décision arbitrale survenue en juillet 2014 a accordé aux policiers de Mashteuiatsh des augmentations salariales rétroactives de 31 % pour 2008 à 2013, ce qui a eu un impact majeur et immédiat de 853 000 $ et une grande incidence sur le budget des années subséquentes.

Financement inéquitable

Le mode de financement prévu par l'entente entre Mashteuiatsh et les gouvernements du Canada et du Québec est inéquitable. Pour 2015-2016, le coût annuel moyen par policier à Mashteuiatsh est de 122 675 $, alors que celui d'un policier de la Sûreté du Québec est de 171 434 $.

Pourtant, les policiers de Mashteuiatsh ont les mêmes obligations et responsabilités que tous les autres policiers au Québec. Ils sont habilités à exercer leurs fonctions en vertu des mêmes devoirs et exigences et possèdent tous une formation reconnue par l'École nationale de police.

Voir graphique page suivante

Comparaison du coût moyen par policier

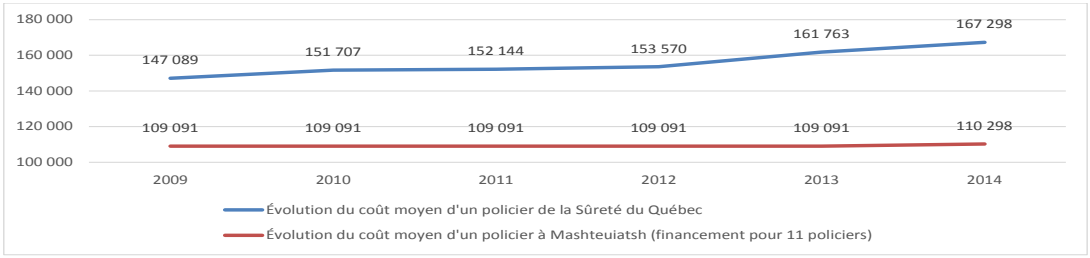

Augmentation de 13,7 % sur 6 ans

Augmentation de 0 % sur 5 ans
et de 1,1 % l'année suivante

Sources : Ministère de la Sécurité publique du Québec
Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Mashteuiatsh

À de nombreuses reprises au cours des dernières années et encore récemment, des représentants de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, incluant le chef Gilbert Dominique, ont eu des discussions et des rencontres avec ceux des gouvernements fédéral et provincial, incluant le premier ministre Philippe Couillard et la ministre Lise Thériault de la Sécurité publique, pour leur démontrer le sous-financement et l'impact de la décision arbitrale de 2014.

Malheureusement, les gouvernements refusent de revoir le mode de financement actuel qui est gelé par le fédéral jusqu'en 2018. Le provincial est prêt à mettre de l'avant certaines mesures accommodantes sur des éléments non prévus par le cadre fédéral, mais celles-ci ne concernent jamais le financement de base, qui est le cœur du problème.

Utilisation des fonds autonomes

Les fonds autonomes de la communauté, qui sont gérés par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan en vertu de paramètres qui sont régulièrement présentés à la population, n'ont pas pour objet de financer les opérations courantes des services du Conseil, et encore moins de renflouer des déficits récurrents d'opération.

En plus de ne pas être prévus pour pallier à un sous-financement au niveau des opérations administratives, ces fonds ont un solde limité qui doit servir, de façon judicieuse et prudente, aux fins prévues.

Les fonds autonomes sont divisés en deux grands fonds : les fonds réservés (60 %) et les fonds affectés (40 %). Les fonds réservés servent principalement à des investissements tout en préservant le capital. Leur solde disponible au 30 novembre 2015 est de 10,5 millions $.

Dans les fonds affectés, cinq volets servent à des priorités communautaires non couvertes par le financement des bailleurs de fonds.

Fonds autonomes : volets des fonds affectés

Fonds	Description	Solde disponible 30 novembre 2015
Développement communautaire	Fonds dédié aux organismes et initiatives visant le mieux-être au sein des Pekuakamiulnuatsh	169 280 $
Développement culturel	Fonds dédié à l'épanouissement, au maintien et au développement de la culture des Pekuakamiulnuatsh	307 831 $
Développement économique	Fonds dédié à l'amélioration qualitative durable de l'économie	1 112 165 $
Développement des infrastructures	Fonds dédié à l'amélioration ou l'implantation d'infrastructures publiques ou communautaires	722 117 $
Développement de la gouvernance	Fonds dédié à l'évolution de la structure politique et administrative vers un gouvernement autonome	526 966 $

Scénario à venir

Mashteuiatsh n'est pas la seule communauté à être placée devant une telle situation. La majorité des services de police des communautés autochtones au Québec sont sous-financés par rapport à leurs besoins. D'ailleurs, lors d'une réunion des chefs de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador qui s'est tenue le 7 décembre 2015, une résolution soutenue par le chef Gilbert Dominique a été adoptée, en référence au dossier de Mashteuiatsh, pour réclamer des gouvernements qu'ils remédient sans délai au sous-financement chronique des services policiers des Premières Nations.

Même si ce n'est pas le souhait premier du Conseil qui aurait certainement voulu conserver un corps de police local, celui-ci va exiger du gouvernement du Québec qu'il s'assure de fournir à Mashteuiatsh, dès le 1er avril 2016, avec la Sûreté du Québec, le niveau de services requis et adéquat. Le Conseil entend être inflexible à cet égard afin que la sécurité de la population soit assurée en tout temps.

Des discussions seront entamées prochainement avec des représentants du ministère de la Sécurité publique et de la Sûreté du Québec afin de préparer la transition, et ce, en s'assurant de traiter les dossiers des policiers de Mashteuiatsh avec rigueur, respect et professionnalisme, notamment en ce qui a trait aux règles de fin d'emploi ou autres prévues dans le cadre de la convention collective des policiers.

Le service de police actuel continuera de desservir la communauté de Mashteuiatsh jusqu'au 31 mars 2016.

Source : Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Profil de la main-d'œuvre des Pekuakamiulnuatsh

L'équipe du Développement de la main-d'œuvre de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, en collaboration avec la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ), invite les Pekuakamiulnuatsh âgés de 15 à 64 ans à remplir le questionnaire sur le profil de la main-d'œuvre. Cette collecte d'information s'effectuera du **6 janvier au 16 avril 2016.**

Un prix de participation sera attribué parmi les personnes qui auront répondu au questionnaire!

Comment remplir le questionnaire?

- À votre domicile lors de la visite d'un commis;
- Sur rendez-vous;
- À la salle multiservice du Développement de la main-d'œuvre;
- En ligne du 6 janvier au 30 mars 2016 à l'adresse suivante : www.employnations.com/profils;
- Par courrier postal.

Durée du questionnaire?

- Environ une heure.

Le questionnaire comporte les catégories suivantes :

- Langue;
- Éducation;
- Compétences;
- Statut d'emploi;
- Objectifs d'emploi;
- Historique d'emploi.

Qu'en est-il de mes renseignements personnels?
L'information recueillie dans le cadre de ce projet sera traitée avec la plus grande confidentialité.

Les données seront utilisées essentiellement pour outiller l'équipe du Développement de la main-d'œuvre et la CDRHPNQ dans les négociations de développement de partenariats dans les environnements éducatifs, économiques, législatifs et politiques.

Pour information ou pour prendre rendez-vous :
Développement de la main-d'œuvre
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
124, rue Pileu, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-5386, poste 260
Courriel : receptiondmo@mashteuiatsh.ca

Source : Développement de la main-d'œuvre

Croque-livres, une initiative parfaite pour les mordus de lecture!

Le projet Croque-livres se veut un moyen ludique et novateur pour promouvoir la lecture chez les enfants. Inspiré de la philosophie « Prend un livre ou donne un livre » présente un peu partout dans le monde, Croque-livres est une initiative québécoise de partage de livres pour les 0-12 ans. Il s'agit de repérer les boîtes amusantes et facilement identifiables qui offrent un libre accès à des livres pour enfants, et ce, un peu partout au Québec.

Vous pouvez participer de différente façons au mouvement Croque-livres :

- Vous pouvez faire un don de livres;
- Vous pouvez emprunter un livre.

Il ne s'agit pas d'un prêt de livre au même titre que dans les bibliothèques, mais bien d'un outil d'échange et de partage.

Où sont les Croque-livres à Mashteuiatsh :

- CPE Auetissatsh, 50, rue Auetissatsh;
- Centre Amishkuisht, 65, rue Uapakalu (dès janvier 2016).

Cette initiative vise à rassembler et à impliquer les communautés autour du plaisir de la lecture. Animés par cette même passion, les partenaires du comité Auassatsh se sont mobilisés à la mise en place de ce beau projet!

Pour plus amples renseignements, veuillez communiquez avec Mélanie Courtois, coordonnatrice Auassatsh au programme Santé des jeunes, au 418 275-5386, poste 374 ou par courriel [melanie.courtois@mashteuiatsh.ca].

Source : Santé des jeunes et des familles

Chronique juridique

NDLR : Dans cette chronique, Me Fanny Dubé-Girard, conseillère juridique à Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, nous propose d'aborder différents sujets à portée juridique pouvant toucher et intéresser les Pekuakamiulnuatsh.

Régler un conflit sans passer par les tribunaux? C'est possible!

Lorsque survient un conflit, notre réflexe est de nous tourner vers les tribunaux. Or, il est possible de régler un conflit autrement, soit en utilisant une méthode alternative de règlement des conflits. Ces méthodes alternatives, basées sur la discussion et la recherche d'une solution, sont de plus en plus connues et plusieurs modifications ont récemment été apportées au Code de procédure civile afin d'encourager la population à recourir à ces méthodes.

Parmi ces méthodes, on retrouve notamment la négociation, la médiation, la conciliation, le droit collaboratif.

La négociation

À la base, presque toutes les méthodes alternatives de résolution des conflits reposent sur la négociation. Elle consiste à discuter et à proposer des compromis afin de trouver un terrain d'entente satisfaisant pour les parties.

La négociation peut se faire directement entre les personnes intéressées, ou encore par le biais de leurs avocats lorsque la relation entre les parties est plus tendue.

La médiation

La médiation est également une forme de négociation qui consiste à discuter en présence d'une personne neutre, le médiateur, qui peut diriger les conversations et proposer certaines pistes de solution. Il s'agit d'un processus volontaire dont l'objectif est d'en venir à la signature d'une entente. En cas d'échec, aucune décision n'est imposée aux parties et le recours aux tribunaux demeure possible.

En général, n'importe qu'elle personne neutre peut jouer le rôle de médiateur. Toutefois, lorsque le conflit relève du droit familial, le médiateur doit obligatoirement être accrédité et seuls les avocats, les notaires, les psychologues, les travailleurs sociaux, les conseillers en orientation et les psychoéducateurs peuvent obtenir cette accréditation.

La conciliation

La conciliation et la médiation partagent plusieurs points communs. La principale différence réside toutefois dans le rôle que joue le conciliateur. Contrairement au médiateur, ce dernier jouera un rôle beaucoup plus passif. Il facilitera les discussions entre les parties, sans toutefois leur proposer de pistes de solution. Le conciliateur ne peut en aucun cas imposer une décision aux parties.

Lorsque des procédures judiciaires ont été entreprises, le rôle de conciliateur sera parfois assumé par un juge qui, sur demande ou de sa propre initiative, pourra organiser une conférence de règlement à l'amiable afin d'aider les parties à discuter et à s'entendre.

Le droit collaboratif

Le droit collaboratif est un engagement des personnes impliquées et de leurs avocats à négocier en vue de trouver une solution à un conflit. Les parties signent alors un contrat dans lequel elles s'engagent à discuter, à faire preuve de transparence et à faire des efforts réels en vue de régler le conflit.

Afin de favoriser les échanges entre les parties, ce type d'entente contient généralement une clause de confidentialité qui prévoit qu'aucun des renseignements divulgués par les parties lors des séances de négociation ne peut être utilisé devant un tribunal advenant que le conflit ne se règle pas.

Conclusion

Ces méthodes alternatives de résolution des conflits comportent plusieurs avantages pour les parties. En effet, il s'agit de moyens faciles, rapides et peu coûteux de régler un litige, contrairement aux recours devant les tribunaux qui impliquent souvent de longs délais procéduraux, beaucoup de stress et des honoraires d'avocats exorbitants.

Qui plus est, ces méthodes alternatives favorisent les échanges et discussions entre les parties, si bien que la solution qui en découle correspond à la volonté des parties et est satisfaisante pour tous, ce qui rarement le cas lorsqu'une décision est imposée par un juge ou par un tiers. Comme le dit si bien le dicton, la pire entente à l'amiable vaut toujours mieux que le meilleur des jugements.

Source : Me Fanny Dubé-Girard, conseillère juridique

Mélissa Launière

Nouvelle directrice de l'école secondaire Kassinu Mamu

Je suis fière d'avoir été récemment désignée pour diriger notre école secondaire. Quel défi emballant!

Kassinu Mamu fait partie de ma vie depuis de nombreuses années. J'ai vraiment à cœur la réussite scolaire et le bonheur de nos élèves et je m'engage à travailler fort, avec l'ensemble du personnel, pour que Kassinu Mamu s'améliore sans cesse.

Récemment, une évaluation a démontré que Kassinu Mamu offre un enseignement de qualité, comparable aux autres écoles de la région, dans un climat positif et agréable.

Notre école est dynamique, moderne et n'a rien à envier aux autres écoles de la région. Soyons-en fiers!

Joyeuses fêtes au nom de toute notre équipe!

Source : École Kassinu Mamu

Chronique de l'école Kassinu Mamu

Par Sherley Buckell-Robertson

Une magnifique sortie

Toujours aussi populaire, la sortie en territoire d'automne se tenait cette année du 5 au 9 octobre 2015 à la rivière aux Écorces. Le nombre d'inscriptions étant très grand, nous avons dû faire deux groupes d'élèves. Le premier groupe était en territoire du lundi au mercredi et le deuxième groupe, du mercredi au vendredi. La température était de notre côté lors de cette sortie, ce qui nous a permis de faire de belles activités. Les ateliers auxquels nous devions assister étaient : le campement, la cuisine en territoire, la préparation et le service de repas, le dépeçage de viande d'orignal, la chasse au petit et au gros gibier. D'ailleurs, la chasse a été fructueuse pour nous! Les personnes-ressources qui nous accompagnaient étaient Jacques Germain, Bernard Gill et Sylvain Bégin.

Nous tenons à remercier les personnes-ressources qui ont accepté de nous accompagner pour cette sortie en territoire!

Sur les photos, nous pouvons apercevoir les préparatifs du départ, des élèves qui s'affairent à monter un tentement, un autre groupe qui se prépare pour le voyage de chasse et quelques filles qui préparent la bannique.

Bienvenue

Notre journée portes ouvertes se tenait le 23 octobre 2015 de 13 h à 15 h. Le trajet débutait à l'école Amishk et se terminait à l'école Kassinu Mamu. C'est toujours agréable pour nous de montrer aux personnes de notre communauté à quel point nous avons une bonne et belle école secondaire. D'ailleurs, les visiteurs semblaient heureux et même étonnés de ce qui est offert dans notre école. Ils étaient très gentils et nous posaient plusieurs questions. Nous croyons que cette activité leur a permis d'en connaître davantage sur notre belle école.

Sur les photos, on voit des membres du personnel qui donnent des informations selon leur champ de compétences, des élèves en action et des visiteurs.

Source : École Kassinu Mamu

Activité d'accueil des nouveaux étudiants du programme Nishkatsh upahuatsh

Le 3 octobre 2015, le service Éducation et main-d'œuvre de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan lançait l'invitation à tous les nouveaux étudiants inscrits au programme Nishkatsh upahuatsh (« L'envolée des outardes »), le programme de soutien à la formation professionnelle et aux études postsecondaires, à participer à une première activité d'accueil. Cette activité vient remplacer la rencontre individuelle obligatoire avec l'agente d'administration étudiante qui existait depuis 18 ans.

C'est en présence, entre autres, du chef Gilbert Dominique, de la directrice Éducation et main-d'œuvre, Christine Tremblay, de la directrice du Développement de la main-d'œuvre, Isabelle Lalancette et des membres du personnel que les étudiants ont été accueillis à Mashteuiatsh.

Une trentaine d'étudiants ont participé à l'activité d'accueil dont les visées consistaient à connaître le service Éducation et main-d'œuvre et être informés sur les objectifs et les procédures du programme postsecondaire. Lors de cette rencontre, certains étudiants ont pu se familiariser avec la communauté et la culture des Pekuakamiulnuatsh, en visitant la communauté en autobus ainsi que les expositions du Musée amérindien. Ces activités ont été très appréciées par les futurs diplômés.

Pour conclure cette rencontre, un prix de présence a été attribué et c'est Alyssa Nepton, étudiante en Technique de production et postproduction télévisuelles au Cégep de Jonquière qui a été l'heureuse gagnante d'une carte-cadeau du Centre Hi-Fi d'une valeur de 100 $.

Source : Développement de la main-d'œuvre

Programmes d'habitation 2016-2017

Les programmes d'habitation 2016-2017 et les formulaires sont disponibles sur le site www.mashteuiatsh.ca ainsi qu'à la réception des bureaux de Travaux publics et habitation, 124, rue Pileu, à Mashteuiatsh :

- Accès à la propriété :
  - o Nimanikashin (mise de fonds 5 %),
  - o Nimanikakun (mise de fonds 1 %);
- Garantie de prêt;
- Rénovation et PAREL;
- Intergénérationnel;
- Soutien aux promoteurs;
- Réparations d'urgence;
- Adaptation;
- Logements communautaires et domaine Kateri;
- Accompagnement et soutien en matière d'habitation.

PÉRIODE D'APPLICATION AUX PROGRAMMES		
Du 14 décembre 2015 au 29 janvier 2016	Du 14 décembre 2015 au 14 mars 2016	En tout temps
• Accès à la propriété • Soutien aux promoteurs	• Rénovation et PAREL • Programme intergénérationnel	• Logements communautaires et Domaine Kateri • Garantie de prêt • Réparations d'urgence • Adaptation • Accompagnement et soutien en matière d'habitation

Source : Travaux publics et habitation

Centre de santé

Dates des cliniques sans rendez-vous jusqu'au 25 février 2016

DATES	HEURES	MÉDECIN
Jeudi 7 janvier 2016	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 14 janvier 2016	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 21 janvier 2016	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 4 février 2016	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 11 février 2016	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe
Jeudi 25 février 2016	8 h 15 à 12 h 15	Dre Johanne Philippe

*Nous vous rappelons qu'il est toujours préférable de vérifier s'il n'y a pas eu de changement à l'horaire avant de vous rendre à l'une des cliniques sans rendez-vous.

Veuillez prendre note que vous devez vous présenter à partir de 6 h 30 avec votre carte d'assurance maladie et carte d'hôpital.

Cliniques gynécologiques

Pour obtenir un rendez-vous, communiquez avec la secrétaire du Centre de santé au 418 275-5386, poste 350.

Horaire de taxi de garde

21 au 27 décembre 2015 Taxi Rod 418 275-3832	4 au 10 janvier 2016 Taxi Rod 418 275-3832	18 au 24 janvier 2016 Taxi Rod 418 275-3832
28 déc. au 3 janvier 2016 Gilles Paul 418 275-3850	11 au 17 janvier 2016 Gilles Paul 418 275-3850	25 au 31 janvier 2016 Gilles Paul 418 275-3850

Source : Centre de santé

Pour apprécier pleinement l'hiver sans mauvaise surprise!

Afin d'assurer un service de déneigement efficace et sécuritaire, la direction des Infrastructures compte sur votre collaboration et vous rappelle quelques consignes de sécurité.

Important :

- Éviter de placer la neige sur les trottoirs déneigés ou dans la rue;
- Garder les bornes d'incendie visibles et accessibles en n'y plaçant pas de neige dans l'espace dégagé;
- Éviter de créer un amoncellement de neige dans l'emprise de rue ou sur les trottoirs;
- Installer les poteaux, repères ou tiges de signalisation à l'extérieur de l'emprise;
- Placer les bacs de récupération et à ordures dans l'entrée de l'aire de stationnement et les retirer dès que possible, une fois la collecte effectuée;
- Garder votre numéro (adresse) visible.

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 275-5386, poste 401. Tshinishkumitinan!

Source : Direction des Infrastructures

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : info@mashteuiatsh.ca
Internet : www.mashteuiatsh.ca